Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260914-2026091402-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCÉ** – 35640 Séance du 14/09/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le 14 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Cédric VALAIS, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 09/09/2026
	Présents : Cédric VALAIS, Marie ALONSO, Florent BONDU, Audrey GROLLEAU, Antoine MALOEUVRE, Patrice PANAGET, Elisabeth POUREAU, Emmanuel CORNUAILLE, Chérilyne PERRIN, Paul DELABESSE, Pélagie HONORÉ. Excusé(es) : Absent(es) : Secrétaire de la séance : Paul DELABESSE

2026-09-14-02 : révision des loyers.

Les loyers des logements situés au 1 Rue Saine Anne, au 5 Rue Sainte Anne et le commerce (1 Contour René Gisteau) sont à réviser.

1 rue Sainte Anne : loyer actuel : 500 € +10€ de charges
Indice de référence 3ème trim 2024 : 144.51
Dernier indice connu : 3ème trim 2025 : 145.77
Nouveau loyer : 504.36 €

5 rue Sainte Anne : loyer actuel : 430.95 € +20€ de charges
Indice de référence 4ème trim 2023 : 142.06
Dernier indice connu : 4ème trim 2025 : 145.78
Nouveau loyer : 442.23€

1 Contour René Gisteau : loyer actuel : 340 € +37€ de charges
Indice de référence 1er trim 2025 : 135.87
Dernier indice connu : 1er trim 2026 : 135.27
Nouveau loyer : 338.47 €

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260914-2026091402-DE

Le conseil :
Valide à l'unanimité d'appliquer la revalorisation des loyers comme présentées ci-dessus et stipulé dans les baux.
Autorise à l'unanimité M. le Maire à passer les écritures comptables

Pour extrait conforme,

Le registre dûment signé,

Le secrétaire de séance,
Paul DELABESSE

Le Maire,
Cédric VALAIS

MAIRIE D'EANCE
35640 ILLE ET VILAINE